



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

## Compte rendu du CSAA

(Comité Social d'Administration Académique)

du lundi 3 avril 2023 à 14h

**Pour la FSU :** Sandrine Legars (lycées professionnels, SNUEP-FSU), Coralysse Mazzotti (1er degré, FSU-SNUipp), Benoît Chaisy (éducation physique et sportive, SNEP-FSU), Pierre Giezek (2nd degré, SNES-FSU)

### Déroulement de l'instance

Dans sa [déclaration préalable](#), la FSU a dénoncé le manque de moyens, les réformes du lycée et du baccalauréat. Nous avons rappelé la nécessité de revaloriser sans conditions les salaires de l'ensemble des personnels. Nous avons également dénoncé la publication par le ministère des Indicateurs de valeur ajoutée des collègues.

Le recteur n'a que peu répondu aux questions soulevées par les organisations syndicales si ce n'est en regrettant que celles-ci ne soient pas assez positives.

Nous avons une administration qui ne semble pas prendre la mesure de la désorganisation qu'elle induit par ses réformes, de la faiblesse des moyens et de la faiblesse de nos salaires (ce que démontrent nombre d'études), de l'injustice de cette réforme des retraites qui impactera plus les personnels avec les salaires les moins élevés et avec les conditions d'exercice les plus difficiles.

**Le règlement intérieur des instances de dialogue social** était proposé au vote. Le projet a recueilli une **unanimité d'abstentions des organisations syndicales**, car ce règlement intérieur n'est pas à la hauteur de ce que nous estimons nécessaire pour que le dialogue social puisse être efficient.

Le rectorat proposait à l'examen des organisations syndicales un **plan de requalification de la filière administrative** qui pour l'instant ne comporte que deux mesures, le plan plus global devant être présenté au CSA du mois de juin. Même si ce plan est loin d'être abouti et qu'il ne règle pas la nécessité de reconnaissance des métiers de la filière administrative, **la FSU a néanmoins voté en faveur de ces premières mesures** car ce sont des avancées pour les personnels concernés. La carte cible devrait être finalisée début 2024.

**Ensemble du vote : Pour : 5 (FSU et CFDT) Abstention : 5 (UNSA et FO)**

**Postes spécifiques :** la FSU a rappelé la raison d'être des postes spécifiques, permettre des parcours particuliers pour les élèves, et a estimé que certains profilages présentés ne semblent pas correspondre à ce critère. Les arguments du rectorat ne nous ont pas convaincu du contraire. 9 profilages ont été retenus sur les 23 demandés par les établissements.

**Suppressions de postes en lycée :** 74 suppressions de postes dont 16 mesures de carte (mais comme 4 collègues partent à l'inter, il y aura réellement **12 mesures de carte scolaire**) et 40 créations de postes. Cela représente au final une balance de **34 postes supprimés**.

Ajouté à la **suppression de 26 postes en collège**, cela représente un total de **60 postes supprimés dans le second degré**. Alors certes le rectorat explique n'être pas allé jusqu'au bout des suppressions de poste imposées par le ministère, mais cela reste un bilan très défavorable aux élèves, à leurs conditions d'encadrement, à nos conditions de travail.

Le rectorat n'est revenu en séance sur aucune des suppressions de poste prévues dans les lycées généraux, technologiques et professionnels.

Pour éviter la déperdition de **personnels contractuels**, tous les CDD seront prolongés jusqu'au 31 août. Le rectorat prévoit dans certaines disciplines un pré-recrutement au 1<sup>er</sup> juin pour faciliter leur prise de fonction. Le volume prévu pour ce pré-recrutement est de 80 personnes.

**La FSU a dénoncé le manque de démocratie dans certains établissements** (refus de vote du TRMD en CA, refus d'amendements du TRMD) et **rappelé la nécessité d'alléger les effectifs en lycée**. Un certain nombre de suppressions de postes auraient pu être évités.

**L'ensemble des organisations syndicales a voté contre ce plan de suppressions de 34 postes en lycée.**

**La FSU rappelle le bilan** des 4 CSA départementaux pour les **collèges : 26 suppressions de postes, dont 23 en technologie**, discipline qui paie un très lourd tribut.

**La FSU s'inquiète également des regroupements d'agences comptable**, montrant avant tout que l'Education n'arrive pas non plus à recruter des agents comptables.

Enfin le recteur a présenté l'état de sa réflexion sur **le futur projet académique**. Nous avons rappelé que le projet académique était bien loin des préoccupations de nos collègues, qu'il n'avait pour l'instant que peu de traductions concrètes. Une réunion aura d'abord lieu le 25 avril entre « cadres » (rectorat, Dsden, IPR, IEN, chef-fe-s d'établissement...) dont les choix seront ensuite présentés aux personnels fin juin.

La FSU a ensuite rappelé que la **formation des personnels** est un enjeu majeur pour nos professions, pour la qualité du service public et a tout intérêt à s'intégrer dans ce projet. **Nous avons dénoncé la logique de projets** instauré par le dispositif « Notre Ecole Faisons-là ensemble », où seulement les meilleurs rédacteurs de projet peuvent espérer des financements.

Au final, si le ton de cette instance académique est plus apaisé que par le passé, il n'en reste pas moins que les conditions de travail des personnels, d'encadrement des élèves sont encore loin de progresser, bien au contraire.

La séance est levée à 17h50.